

INCLURE UNE DÉMARCHE RSE AU SEIN DE SON ENTREPRISE CULTURELLE



PUBLIC

Jeunes créateur·ice·s d'entreprises culturelles et à des opérateur·ice·s culturel·le·s.

PRÉ-REQUIS

Professionnel·le·s du secteur culturel

INTERVENANT·E·S

Lucie Domingo

Formatrice et responsable de l'accompagnement des artistes et entrepreneuse·s à l'AMI, formée à l'Innovation Lab de la Plateforme ayant une riche expérience de gestion de projets événementiels (Festival des Vieilles Charrues, le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, le 104 CENTQUATRE etc...). Elle est aussi actrice des transitions dans la culture et membre actif du collectif La Friche Verte.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

La formation sera suivie d'une évaluation sous forme d'un questionnaire rempli par les participant·e·s portant sur le déroulement de l'action afin de mesurer la satisfaction globale sur l'organisation, les qualités pédagogiques du/de la formateur·ice, les méthodes et les supports utilisés.

SANCTION DE LA FORMATION

La formation sera sanctionnée par la remise d'une attestation individuelle de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les grands principes de la Responsabilité Sociale des Entreprises et du développement durable ;
- Trouver des pistes de mise en œuvre d'une démarche éco-responsable au sein de son projet culturel, construire le positionnement de son projet dans ce cadre ;
- Donner les moyens aux participant·e·s d'adapter leurs outils de gestion de projet (cadre logique, BMC, budgets prévisionnels...) au développement d'une démarche éco-responsable.

A l'issue de la formation, les participant·e·s seront en capacité de :

- S'approprier une grille de lecture de leur projet au travers des critères de la RSE et du développement durable ;
- Comprendre l'intérêt et l'impact (bénéfices / contraintes) de la mise en place d'une démarche éco-responsable au sein d'un projet culturel ;
- Dégager des pistes de mise en œuvre concrète de ce type de démarche.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche pédagogique :

- Participative ;
- Prenant appui sur les projets réels des stagiaires.

Méthodologie :

- Réflexion stratégique associée à un outillage pratique ;
- Alternance de contenus à transmettre et d'exercices pratiques ou temps de questionnement collectifs ;
- Utilisation des méthodes de conception de l'«UX Design».

Techniques d'animation :

- Brainstormings collectifs ;
- Réflexion collective autour du projet des stagiaires ;
- Appui sur supports-papier récapitulatifs ;
- Co-créativité (design thinking)
- Atelier de co-construction.



- 1 jour
- 7h
- De 9h30 à 17h30 avec 1 heure de pause déjeuner



Nous contacter
Formation éligible aux fonds des
OPCCO



Plateforme Dynamo / AMI
41 rue Jobin
Friche la Belle de Mai
13003 Marseille



Délai d'accès : en fonction de
votre financement, de 1 mois
à 15 jours avant le début de la
formation



L'ensemble de nos locaux est
accessible aux personnes à
mobilité réduite.
Pour les autres types de
handicap (sensoriel, psychique,
déficience intellectuelle ou
cognitive) un entretien préalable
avec notre référent handicap
sera réalisé afin de vérifier
l'adéquation entre le handicap
et le projet de formation.



dynamo@amicentre.biz

CONTENU DE LA FORMATION

I. Présentation des principes du Développement Durable :

- Historique de la démarche ;
- Piliers et principes ;
- Objectifs 2030 de l'ONU.

II. Le Développement Durable appliqué au monde professionnel :

la Responsabilité Sociale des Entreprises

- Présentation de la norme ISO 26000-2010 ;
- Cadre législatif en France ;
- Avantages de la mise en œuvre de ce type de démarche.

III. La RSE dans le secteur culturel :

- Proposition de critères d'évaluation : l'exemple du COFEES ;
- Présentation de différentes applications dans le secteur culturel.

IV. Réflexion sur l'opportunité d'une démarche RSE et sur sa mise en œuvre :

- Diagnostic de l'existant et des potentialités à partir d'une grille d'évaluation spécifique ;
- Co-création de plans d'actions RSE autour des 7 axes de la norme ISO 26000.

V- Exemples de labels et aides locales et sectorielles